

Nouvelle publication des états financiers de

OSTÉOPOROSE CANADA

Exercice terminé le 31 mars 2010



KPMG LLP

Chartered Accountants

Yonge Corporate Centre
4100 Yonge Street, Suite 200
Toronto ON M2P 2H3
Canada

Telephone (416) 228-7000
Fax (416) 224-4671
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres d'Ostéoporose Canada

Nous avons vérifié la nouvelle version publiée du bilan d'Ostéoporose Canada au 31 mars 2010 ainsi que des états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Les présents états financiers ont été publiés de nouveau afin de reclasser des produits de 187 500 \$ dans les produits reportés.

À l'exception de ce qui est décrit dans le paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisation tire ses revenus de dons, pour lesquels l'assertion relative à l'exhaustivité ne peut faire l'objet d'une vérification satisfaisante. En conséquence, notre vérification des revenus provenant de dons a été limitée aux montants inscrits aux livres de l'Organisation et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements devaient être apportés à la trésorerie, aux revenus, à l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux soldes des fonds.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels rajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'étendre la portée des procédés de vérification appliqués à l'exhaustivité des revenus provenant des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

(signé) KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 6 mai 2010

OSTÉOPOROSE CANADA

Nouveau bilan

31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	496 995 \$	516 055 \$
Liquidités soumises à restrictions (note 3)	512 459	583 896
Débiteurs	67 999	37 362
TPS à recouvrer	19 773	18 802
Charges payées d'avance	203 605	142 709
	<u>1 300 831</u>	<u>1 298 824</u>
Placements (note 4)	1 865 431	1 544 188
Immobilisations (note 5)	86 771	218 507
	<u>3 253 033 \$</u>	<u>3 061 519 \$</u>

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	361 808 \$	486 171 \$
Produits reportés (note 3)	650 803	584 514
	<u>1 012 611</u>	<u>1 070 685</u>
Soldes des fonds		
Fonds de programmes	650 090	584 966
Fonds de réserve	234 901	186 680
Fonds de recherche	1 355 431	1 219 188
	<u>2 240 422</u>	<u>1 990 834</u>
Engagements (note 8)		
	<u>3 253 033 \$</u>	<u>3 061 519 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

OSTÉOPOROSE CANADA

Nouvel état des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Fonds de programmes				Fonds de recherche			
	Formation/ élaboration de programmes et prestations	Services de soutien	Développe- ment des ressources	Financement par le ministère provincial	2010	Total 2009	2010	Total 2009
Produits								
Particuliers	191 049 \$	97 728 \$	860 101 \$	– \$	1 148 878 \$	1 159 492 \$	13 865 \$	20 642 \$
Perte réalisée sur la vente de placements	–	–	–	–	–	–	(22 837)	(181 775)
Sociétés	77 743	33 319	62 755	–	173 817	79 054	–	–
Fondations	46 380	–	–	–	46 380	37 556	–	–
Subventions de projets	924 129	–	220 769	–	1 144 898	1 158 276	–	–
Legs	131 799	14 644	–	–	146 443	204 541	–	–
Financement gouvernemental	595 581	102 272	–	3 262 141	3 959 994	4 499 685	–	–
Autres	164 501	21 475	–	–	185 976	204 945	–	–
Documentation liée aux programmes	–	22 569	–	–	22 569	38 500	–	–
Intérêts et dividendes	–	–	–	–	–	6 551	64 855	71 969
Cotisations de membres	30 426	–	–	–	30 426	34 410	–	–
	2 161 608	292 007	1 143 625	3 262 141	6 859 381	7 423 010	55 883	(89 164)
Charges								
Salaires et charges sociales	993 539	272 597	177 855	2 295 358	3 739 349	3 655 620	–	–
Déplacements et relations publiques	273 450	78 077	133 081	327 785	812 393	930 989	–	–
Services-conseils	227 403	24 056	96 549	68 793	416 801	708 262	20 429	21 643
Imprimerie	188 018	4 508	193 973	196 398	582 897	526 677	–	–
Formation continue et programmes de soutien	92 050	1 298	12 378	7 053	112 779	181 113	81 708	45 083
Frais postaux	61 577	15 265	124 915	58 483	260 240	250 970	–	–
Papeterie et fournitures	14 672	4 537	2 986	17 898	40 093	49 572	–	–
Loyer	202 338	55 693	34 117	10 271	302 419	294 742	–	–
Téléphone	27 867	9 191	1 903	40 721	79 682	87 979	–	–
Autres	36 613	44 463	5 597	7 018	93 691	100 368	–	–
Amortissement	4 450	1 368	1 027	148 840	155 685	197 418	–	–
Soutien informatique	15 788	13 648	937	78 193	108 566	135 173	–	–
Honoraires de vérification et frais juridiques	789	33 254	2 068	5 330	41 441	44 135	–	–
	2 138 554	557 955	787 386	3 262 141	6 746 036	7 163 018	102 137	66 726
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	23 054 \$	(265 948) \$	356 239 \$	– \$	113 345 \$	259 992 \$	(46 254) \$	(155 890) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

Nouvel état de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Fonds de fonctionnement			Fonds de recherche	2010 Total	2009 Total
	Fonds de programmes	Fonds de réserve	2010 Total			
Solde des fonds, au début de l'exercice	584 966 \$	186 680 \$	771 646 \$	1 219 188 \$	1 990 834 \$	2 004 087 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	113 345	–	113 345	(46 254)	67 091	104 102
Variation nette des gains/ pertes latent(e)s sur les placements	–	–	–	182 497	182 497	(117 355)
Virement interfonds (note 7)	(48 221)	48 221	–	–	–	–
Solde des fonds à la fin de l'exercice	650 090 \$	234 901 \$	884 991 \$	1 355 431 \$	2 240 422 \$	1 990 834 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

Nouvel état des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	67 091 \$	104 102 \$
Amortissement hors trésorerie	155 685	197 418
	<u>222 776</u>	<u>301 520</u>
Variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie lié au fonctionnement		
TPS à recouvrer	(971)	27 411
Débiteurs	(30 637)	12 629
Charges payées d'avance	(60 896)	59 031
Stocks	-	646
Créditeurs et charges à payer	(124 363)	(36 626)
Produits reportés	66 289	(717 685)
	<u>72 198</u>	<u>(353 074)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(23 949)	(22 772)
Diminution (augmentation) des placements	(138 746)	658 100
	<u>(162 695)</u>	<u>635 328</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(90 497)	282 254
Trésorerie au début de l'exercice	1 099 951	817 697
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 009 454 \$</u>	<u>1 099 951 \$</u>
La trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	496 995 \$	516 055 \$
Liquidités soumises à restrictions	512 459	583 896
	<u>1 009 454 \$</u>	<u>1 099 951 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2010

Ostéoporose Canada (l'« Organisation ») a été fondée en 1982 et constituée en personne morale aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Organisation a pour but d'éduquer, d'habiliter et d'appuyer les personnes et les communautés en matière de prévention et de traitement de l'ostéoporose. L'Organisation fournit des services aux personnes souffrant d'ostéoporose ou à risque ainsi qu'aux collectivités en se fondant sur une approche locale. Cette approche étend les services de prévention et de traitement à l'échelle de la collectivité.

Ostéoporose Canada est un organisme de charité enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada.

1. Principales conventions comptables

Les conventions comptables employées par l'Organisation et la présentation de son information financière sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les présents états financiers rendent compte de l'activité et de la situation financière des différentes sections de l'Organisation et de son bureau général. Les principales conventions comptables ayant servi à l'établissement des états financiers ci-joints sont indiquées ci-dessous.

a) Comptabilité par fonds

Les activités de l'Organisation sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés au moyen des trois fonds suivants : le fonds de programmes, le fonds de recherche et le fonds de réserve.

La présentation des produits et des charges au sein du fonds de programmes reflète les principaux secteurs d'activité, indiqués ci-dessous.

i) Formation/élaboration de programmes et prestations

Ce secteur englobe l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'information, des programmes et des services qu'Ostéoporose Canada fournit à ses clients et à ses parties prenantes. Ce secteur comprend la formation du public et les programmes et services de soutien, les services à la collectivité, les services aux membres, la formation des professionnels et les relations avec les professionnels et les activités de recherche clinique et scientifique. Toutes ces activités améliorent le niveau de sensibilisation et de connaissance de la maladie auprès du public, des personnes souffrant d'ostéoporose, des professionnels de la santé, des chercheurs et des décideurs du secteur de la santé.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilité par fonds (suite)

ii) Services de soutien

Ils représentent les services essentiels de soutien administratif et de gouvernance. Ils englobent notamment les honoraires des vérificateurs externes et les frais juridiques, ainsi que toutes les autres dépenses qui ne peuvent être facilement attribuées à d'autres secteurs clés.

iii) Développement des ressources

Correspond aux efforts permanents déployés pour réunir des fonds par l'intermédiaire des dons de particuliers (publipostage et événements spéciaux) et aux dépenses connexes. Ce secteur englobe aussi les dons de sociétés dans le cadre d'événements précis.

iv) Financement par le ministère provincial

Correspond aux produits et aux charges liés aux projets réalisés en vertu de contrats conclus avec le ministère de la Santé de l'Ontario dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre l'ostéoporose de l'Ontario. Plus particulièrement, cette catégorie comprend les activités de l'exercice centrées sur l'élaboration de documents éducatifs à l'intention des aînés, les cours sur la santé des os pour les personnes âgées de plus de 50 ans, les directives sur la teneur minérale des os pour les hommes et les femmes en période de périménopause, ainsi que les normes concernant la teneur minérale des os. La catégorie englobe également la gestion globale de projets ainsi que la mise en place de coordonnateurs régionaux partout dans la province.

Le fonds de recherche renferme des dons qui ont été affectés par les donateurs à des activités de recherche en particulier et certains autres dons non affectés.

Le Conseil d'administration de l'Organisation a approuvé l'établissement d'un fonds de réserve afin de constituer une provision pour la gestion des imprévus liés à un manque de revenus ou à des dépenses imprévues. Le fonds de réserve doit être suffisamment provisionné pour couvrir les dépenses de fonctionnement essentielles d'un semestre, c'est-à-dire celles qui ne sont pas liées à des programmes subventionnés par le gouvernement. La cible établie pour le fonds de réserve est de 2 000 000 \$. Il est prévu qu'il faudra plusieurs années pour atteindre cette cible.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Constatation des produits et des charges

Les apports affectés du fonds de programmes sont constatés au titre des produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les apports non affectés du fonds de programmes et les apports affectés du fonds de recherche sont constatés au titre des produits dans l'exercice au cours duquel ils ont été reçus ou ils doivent être reçus, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Tous les dons *in memoriam* non affectés sont pris en compte dans le fonds de programmes.

c) Placements

Les placements sont classés comme étant disponibles à la vente et constatés à la juste valeur. Dans le cadre de la détermination des justes valeurs, aucun ajustement n'a été effectué pour tenir compte des coûts de transaction, car ceux-ci ne sont pas significatifs. Les gains/pertes net(te)s latent(e)s sur les placements sont attribués au fonds dans lequel sont détenus les placements concernés. Cette norme a été adoptée avec effet rétroactif sans retraitement des états financiers de l'exercice précédent.

Les justes valeurs des placements sont déterminées de la façon suivante :

Les obligations, les actions, les parts de fiducie de fonds de revenu et les parts d'organismes de placement collectif sont évaluées aux cours du marché à la date de fin d'exercice.

Les certificats de placement garanti échéant à moins de un an sont évalués au coût qui, conjugué aux intérêts courus, se rapproche de la juste valeur étant donné la nature à court terme de ces placements.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises par l'Organisation sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Les immobilisations données à l'Organisation sont comptabilisées à la juste valeur de marché à la date de l'acquisition. Les valeurs comptables de toutes les pièces de matériel informatique, de mobilier et de matériel sont amorties sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les frais de licence sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans, période qui correspond à la durée économique estimée des licences.

e) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

f) Apports sous forme de services

Les états financiers ci-joints ne rendent pas compte de la valeur substantielle des apports que représentent les services offerts par les bénévoles et d'autres parties prenantes.

g) Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les montants faisant l'objet de telles estimations tiennent compte de l'évaluation des placements et de la détermination des produits reportés. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

1. Principales conventions comptables (suite)

h) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'Organisation comptabilise la juste valeur de l'obligation future liée à la mise hors service d'immobilisations comme un passif dans l'exercice au cours duquel elle a une obligation d'ordre juridique au titre de la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme qui résulte de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale des immobilisations en question. L'Organisation comptabilise parallèlement une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation à long terme concernée, qui est amortie sur la durée de vie de l'immobilisation. La juste valeur de l'obligation au titre de la mise hors service d'immobilisations est estimée selon la méthode des flux de trésorerie estimatifs, qui rend compte de divers résultats possibles, actualisés à un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du crédit. Après l'évaluation initiale, l'obligation au titre de la mise hors service d'immobilisations est ajustée à la fin de chaque exercice pour tenir compte de l'écoulement du temps et des variations des flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation. Les variations de l'obligation attribuables à l'écoulement du temps sont portées au résultat à titre de charge de fonctionnement selon la méthode des intérêts effectifs. Les variations de l'obligation découlant des variations des estimations des flux de trésorerie sont comptabilisées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle correspondante, qui est amortie sur la durée résiduelle de cette immobilisation.

L'Organisation a déterminé qu'au 31 mars 2010, elle n'avait aucune obligation future importante au titre de la mise hors service de ses immobilisations.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

2. Modification de conventions comptables

- a) Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2009, l'Organisation a adopté les modifications que l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a apportés au chapitre 4400 du *Manuel*, « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », et au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers ». Les modifications apportées au chapitre 4400 suppriment la nécessité de présenter les actifs nets investis dans les immobilisations comme un élément distinct de l'actif net, précisent qu'il est obligatoire de comptabiliser les produits et les charges à leur montant brut lorsque l'organisme sans but lucratif réalise des opérations pour son propre compte, et de présenter un état des flux de trésorerie. Les modifications apportées au chapitre 1000 précisent les critères de constatation d'un actif ou d'un passif, supprimant la capacité de comptabiliser des éléments d'actif ou de passif uniquement en fonction de l'appariement des éléments de produits et de charges. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune autre incidence importante sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2010.
- b) Le 1^{er} avril 2009, l'Organisation a adopté les nouvelles normes comptables suivantes que l'ICCA a publiées concernant la comptabilisation du capital et les informations à fournir le concernant.

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Selon cette norme, l'Organisation est tenue de fournir des informations sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital.

L'Organisation n'a pas été obligée de retraiter les chiffres des exercices précédents, car elle a adopté cette nouvelle norme de manière prospective. Toutefois, il a fallu, en raison de cette adoption, produire des renseignements supplémentaires qui figurent à la note 10.

3. Liquidités soumises à restrictions et produits reportés

Les liquidités soumises à restrictions et les produits reportés tiennent compte d'un montant de 86 711 \$ (264 133 \$ en 2009) versé par le ministère de la Santé de l'Ontario. Ce montant est affecté à la mise en œuvre de programmes faisant partie de la stratégie de lutte contre l'ostéoporose de l'Ontario.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

4. Placements

	2010		2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie	81 034 \$	81 063 \$	28 535 \$	28 535 \$
Revenu fixe	820 671	838 630	659 183	678 880
Actions	957 819	945 738	1 033 060	836 773
	1 859 524 \$	1 865 431 \$	1 720 778 \$	1 544 188 \$

Les placements détenus comprennent 325 000 \$ (325 000 \$ en 2009) au titre du fonds de programmes, 1 355 431 \$ (1 219 188 \$ en 2009) au titre du fonds de recherche et 185 000 \$ (néant en 2009) au titre du fonds de réserve.

4. Placements (suite)

Les instruments à revenu fixe ont des rendements à l'échéance qui se situent entre 2,75 % et 5,96 % (entre 3,75 % et 5,51 % en 2009), et leurs dates d'échéance s'échelonnent entre octobre 2010 et novembre 2019 (entre avril 2009 et juin 2018 pour 2009).

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2010	2009
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	593 824 \$	540 784 \$	53 040 \$	104 203 \$
Mobilier et matériel	187 591	181 940	5 651	10 599
Frais de licence	226 875	198 795	28 080	103 705
	1 008 290 \$	921 519 \$	86 771 \$	218 507 \$

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

6. Montants investis dans les immobilisations

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	218 507 \$	393 153 \$
Excédent des charges par rapport aux produits	(155 685)	(197 418)
Nouvelles immobilisations	23 949	22 772
Solde à la fin de l'exercice	86 771 \$	218 507 \$

7. Virement interfonds

Le Conseil d'administration de l'Organisation a approuvé le virement d'une partie de l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds de programmes au fonds de réserve.

8. Engagements

L'Organisation loue les locaux qu'elle occupe en vertu d'un contrat de location-exploitation à long terme qui vient à échéance le 31 janvier 2016. Les paiements annuels minimaux exigibles au titre de ce contrat de location pour les cinq exercices à venir et par la suite s'établissent comme suit :

2011	65 000 \$
2012	83 000
2013	83 000
2014	83 000
2015	83 000
Par la suite	68 000

9. Instruments financiers

La juste valeur des placements correspond au cours du marché. Les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers, c'est-à-dire la trésorerie et les liquidités soumises à restrictions, les débiteurs ainsi que les créditeurs et charges à payer sont très proches de leurs valeurs comptables étant donné la nature relativement à court terme de ces instruments financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux nouveaux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2010

9. Instruments financiers (suite)

Les risques liés aux placements découlent des titres dans lesquels les fonds sont placés. La valeur des titres de capitaux propres varie selon la situation du marché boursier, qui est tributaire de la conjoncture économique et des conditions générales du marché. La valeur des titres varie en fonction de la situation des sociétés ou des gouvernements qui émettent les titres. La valeur des titres à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt chutent et, inversement, elle baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent aussi influencer la valeur des titres de capitaux propres. La valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien sera influencée par les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise dans laquelle le titre est libellé.

Pour atténuer ces risques, l'Organisation s'est dotée d'une politique de placement visant à limiter son exposition à ces risques et leur concentration tout en optimisant le rendement obtenu pour un niveau raisonnable de tolérance aux risques.

10. Information à fournir concernant le capital

Les objectifs que visent actuellement l'Organisation dans la gestion de son capital consistent à préserver son actif et à maintenir son niveau de liquidités. Pour maintenir son niveau de liquidités, l'Organisation exerce un suivi de ses flux de trésorerie actuels et futurs de manière à s'assurer de disposer de liquidités suffisantes grâce aux sommes d'argent qu'elle reçoit dans le cadre de son fonctionnement.

11. Couverture des dirigeants et des administrateurs

L'Organisation couvre les dépenses (y compris les frais juridiques) et les frais de jugement de ses administrateurs, dirigeants, salariés et bénévoles antérieurs, actuels ou futurs, ainsi que tout montant réellement ou raisonnablement engagé par eux relativement à toute action, poursuite ou procédure intentée contre eux dans le cadre de leurs fonctions auprès de l'Organisation, pour autant qu'ils aient agi honnêtement et de bonne foi dans le but de servir les meilleurs intérêts de l'Organisation. En raison de la nature de la couverture, l'Organisation ne peut faire une estimation raisonnable du risque maximum auquel elle est exposée. L'Organisation a souscrit une assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants relativement à ces dépenses.

12. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour en permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice à l'étude.